



**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

# ENGAGEMENT ACTIONNARIAL EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

---

**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 Paris Cedex 08 – France  
T. +33 1 40 17 25 25 – F. +33 1 40 17 24 42

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 – 332 652 536 R.C.S. Paris



## SOMMAIRE

OBJECTIFS .....	3
PROCESSUS .....	3
Engagements individuels.....	3
Engagement collaboratif .....	4
RESULTATS.....	5
Engagements individuels.....	5
Engagement collaboratif .....	7



## OBJECTIFS

Edmond de Rothschild Asset Management (France) considère le dialogue comme une des pierres angulaires de sa démarche d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, au sein de sa gestion.

**Nous souhaitons promouvoir en priorité le dialogue avec les entreprises pour améliorer la transparence et la performance des entreprises** : en affinant notre compréhension des enjeux et performances des entreprises et en les encourageant à appliquer les meilleures pratiques. En effet, nous pensons fermement qu'une **meilleure maîtrise des risques ESG permet de diminuer les risques financiers et d'améliorer la performance de long terme des entreprises.**

## PROCESSUS

### ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

#### ► Dialogue

Les gérants d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) rencontrent régulièrement les représentants des entreprises : directeurs généraux, directeurs financiers, responsables des relations investisseurs, responsables du développement durable mais aussi responsable des ressources humaines ou de l'environnement.

Le dialogue avec les entreprises consiste à la fois à mieux connaître les entreprises et à affiner nos notations ESG mais aussi à influencer les entreprises en faveur de meilleures pratiques.

En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a intégré l'engagement dans le cadre de sa feuille de route 2°C : nous avons identifié 180 émetteurs dans le monde qui concentrent le risque climat (scope 1 et 2 + scope 1-2 et 3<sup>1</sup>). Les équipes de gestion engagent un dialogue climat avec les émetteurs dans lesquels elles sont investies (en actions et obligations).

#### ► Dialogue approfondi

Le fonds Edmond de Rothschild Tricolore Rendement est le fer de lance de notre démarche de dialogue approfondi : majoritairement investi en actions d'entreprises françaises, il intègre depuis 2009 une approche d'engagement ESG, c'est-à-dire une démarche plus formalisée et suivie que le dialogue simple.

Les actions d'engagement sont menées en priorité auprès des entreprises mal notées en ESG (note inférieure à A ou inférieure à la moyenne sur un des critères malgré une note ESG supérieure à A), susceptibles d'être exposées à des controverses ESG, ou faisant partie des convictions financières fortes des gérants du fonds sur des problématiques ESG ciblées.

---

<sup>1</sup> Scope 1 ; émissions directes de gaz à effet de serre. Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie, scope 3 : autres émissions indirectes (amont, aval)



#### ► Rencontres pré AG et votes

Edmond de Rothschild Asset Management (France) possède une longue pratique du dialogue avec les sociétés via le vote en Assemblée Générale d'actionnaires.

Sa politique de vote intègre des principes de vote en matière de gouvernance mais également sur les domaines Sociaux, Environnementaux en cohérence avec son approche d'analyse ESG.

Aussi, Edmond de Rothschild Asset Management (France) agit en amont des Assemblées Générales d'actionnaires, via :

- L'envoi proactif, aux sociétés présentes dans les portefeuilles de Edmond de Rothschild Tricolore Rendement et de Edmond de Rothschild Euro Sustainable Growth, de sa Politique de vote expliquant la démarche de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en matière d'actionnariat responsable et, invitant les entreprises à l'ouverture d'un dialogue avec ses gérants sur les résolutions proposées en amont des assemblées générales. La politique de vote est consultable sur le site internet : <https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-politique-de-vote.pdf>
- La collaboration avec les entreprises qui en font la demande pour les informer préalablement à l'Assemblée Générale de l'intention de vote des gérants de Edmond de Rothschild Asset Management (France), et particulièrement en cas de votes contre ou d'abstention.
- Des rencontres régulières avec les dirigeants des sociétés afin de dialoguer avec eux sur des thèmes stratégiques, financiers et extra-financiers : ces rencontres sont l'occasion pour les gérants d'évoquer les résolutions en assemblée générale pour faire évoluer l'entreprise vers de meilleures pratiques. Ainsi, les gérants réalisent régulièrement des entretiens en amont des Assemblées Générales, constatant que ces dernières souhaitent de plus en plus s'expliquer sur les résolutions portées au vote des actionnaires et comprendre les principes des politiques de vote de leurs actionnaires minoritaires, voire discuter de la pertinence de leur application au cas par cas.

## ENGAGEMENT COLLABORATIF

Edmond de Rothschild Asset management (France) participe via la plateforme collaborative d'engagement (Clearinghouse) des PRI (Principles for Responsible Investment) aux initiatives collectives les plus pertinentes en fonction de ses participations et de ses intérêts ESG.

La société de gestion s'associe régulièrement avec la société Phitrust afin de codéposer des résolutions lors des assemblées générales françaises, demandant des améliorations de gouvernance des entreprises.



## RESULTATS

### ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a conduit de nombreuses actions de dialogues :

- Entre février et juin 2017 se sont tenus des entretiens avec les sociétés suivantes en vue de la préparation des Assemblées Générales : Accor, BNP Paribas, Carrefour, Capgemini, Atos, Vivendi et Total. Les entretiens ont généralement porté sur des renouvellements d'administrateurs, la politique de vote d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) exigeant une proportion d'administrateurs indépendants variant selon la structure actionnariale de la société. Par ailleurs, les plafonds de dilution établis par les gérants dans la politique de vote entraînent souvent des votes contre des résolutions demandant des autorisations d'augmentation de capital. L'évolution des pratiques est remarquable et on note une réduction importante du nombre de votes négatifs sur ces sujets, les sociétés ayant intégré les standards de gouvernance suivis par des investisseurs de plus en plus nombreux. Pour exemple, la féminisation des conseils d'administration, par anticipation de la loi Coppé-Zimmermann, est menée à un rythme relativement soutenu.
- En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a voté à l'occasion de 494 assemblées générales.  
Plus de détails sont disponibles : <http://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/asset-management/isr/EDRAM-FR-Rapport-annuel-sur-exercice-des-droits-de-vote.pdf>
- 116 entretiens spécifiquement extra-financiers, avec 95 entreprises (voir liste ci-dessous), dans le contexte de rencontres en one-to-one, one-to-few ou réunions, venant alimenter le processus de recherche et d'analyse ESG propriétaire interne, mais également afin d'échanger avec les dirigeants d'entreprises ou les représentants du top management sur des enjeux ESG spécifiques.
- Lors de leurs nombreuses réunions avec les dirigeants des entreprises, les gérants abordent des thématiques extra financières.
- Par ailleurs, en application de sa feuille de route 2°C, Edmond de Rothschild Asset Management (France) développe une approche d'engagement climat auprès des émetteurs qui sont en portefeuille et qui font partie des 180 émetteurs carbone au niveau mondial. En 2017, un dialogue climat a été engagé avec 9 émetteurs : BASF, EDF, Enel, ENI, Gas Natural, Iberdrola, Philips, Total, Toyota. Avec Total, le dialogue a notamment porté sur le projet d'exploration au Brésil : Foz do Amazonas tandis qu'avec ENI plusieurs réunions tout au long de 2017 nous ont permis d'insister sur la nécessité pour le groupe d'être plus transparent sur les KPI (Key Performance Indicator ou indicateurs clés de performance) liés à la sécurité et sur les tests de résilience du portefeuille face à différents scénarios climatiques. L'engagement a aussi porté sur les projets en Arctique pour ces deux groupes.



LISTE DES 95 ENTREPRISES AVEC LESQUELLES UN DIALOGUE EXTRA-FINANCIER A ETE MENE EN 2017

A2A	Bic	Dong	ICBC	Renault	Suez
AB INBEV	Biomérieux	DSM	ING	Rexel	Tarkett
Adidas	BMW	EDF	Intesa	Roche	Terna
Ag2r la mondiale	BNP	EDP	Italgas	Rockwool	Thales
Air Liquide	BNP Paribas	EDPR	JC Decaux	Safran	Total
Akzo	Bouygues	Enagas	Lenzing	Saint Gobain	Toyota
Allianz	Caixa	ENEL	Leonardo	Sanofi	Umicore
					Universal
Alstom	Campari	ENI	MTU	Santander	Display
Amadeus	Cap Gemini	Eramet	Naturex	SAP	Valeo
Antofagasta	Carl Zeiss	ERG	Neste	Sartorius	Vestas
			Novo		
ASML	CMA CGM	Essity	Nordisk	SCA	Vinci
Atlantia		Evonik	Orpea	SEB	Vivendi
Atos	Crédit Agricole	Fineco Bank	Orsted	SGL Carbon	Wacker Chimie
				Société	
BASF	CRH	Gas natural	Philips	Générale	Wessanen
Bayer	Croda	Henkel	PSA	Sodexo	Worldline
	Dassault				
BBVA	Systemes	Iberdrola	Rational	Solvay	Xing

- Enfin, via le fonds Edmond de Rothschild Tricolore Rendement, le groupe a conduit 5 actions de dialogue-engagement approfondi relatives à des problématiques systématiquement de gouvernance mais également avec des volets sociaux et environnementaux : Accor, Atos, Crédit Agricole, Saint Gobain et SoLocal. Le détail de ces procédures d'engagement figure dans le rapport annuel des droits de vote disponible sur le site Internet.



## ENGAGEMENT COLLABORATIF

En 2017, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a co-déposé une résolution lors de l'assemblée générale de l'entreprise Accor, avec le soutien de Phitrust, demandant le retour au principe « Une action une voix ». Edmond de Rothschild Asset Management (France) a ainsi montré son attachement à ce principe de la gouvernance d'entreprise de respecter la proportionnalité entre le capital investi par un actionnaire et les droits de vote dont il dispose et de ne pas créer de distorsion entre les actionnaires au nominatif et ceux au porteur.

Par l'adoption du droit de vote simple, et au regard du taux moyen de participation en assemblée générale, il convient d'éviter qu'un actionnaire de référence puisse à terme, via le mécanisme des droits de vote double, bénéficier d'une minorité de blocage en assemblée générale tout en échappant à l'obligation de lancer une offre publique obligatoire, sans avoir à en payer le prix.

La résolution a recueilli 52,36% des voix, alors qu'elle devait obtenir les deux tiers des votes pour être approuvée.

A la suite du soutien apporté à l' « Investor Statement in Support of the Joint U.S. and Canadian March 10, 2016 announcement on Limiting Methane Emissions from the Oil and Gas Industry », conduit par CalSTRS, Ceres, Trillium Asset Management, etc en 2016, et qui plaide pour davantage de transparence sur les émissions des entreprises du secteur de l'énergie et une meilleure performance de leurs procédures de détection et de réparation des fuites, Edmond de Rothschild Asset Management (France) est devenu membre de la coalition sur le méthane des PRI en 2017.

## AVERTISSEMENT

19/07/2018

Le présent document est émis par *Edmond de Rothschild Asset Management (France)*

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.



Les informations sur les valeurs ne sauraient être assimilées à une opinion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution prévisible desdites valeurs et, le cas échéant, sur l'évolution prévisible du prix des instruments financiers qu'elles émettent. Ces informations ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre ces valeurs. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Management du Groupe Edmond de Rothschild.

Ce document est émis par :

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de : 11 033 769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332 652 536 R.C.S. Paris Tél : +33 (0)1 40 17 25 25 -

Fax : +33 (0)1 40 17 24 42

[www.edram.fr](http://www.edram.fr)